



PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 242.

M. DERKACH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 242 — *Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales (écarts démographiques pour les circonscriptions rurales du Sud)/The Electoral Divisions Amendment Act (Population Variances for Southern Rural Constituencies)*.

Il s'élève un débat.

M. DERKACH, M^{me} la ministre WOWCHUK, M^{me} ROWAT, M. le ministre LEMIEUX ainsi que MM. EICHLER, MARTINDALE et FAURSCHOU interviennent. M. DEWAR exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. BRIESE présente la proposition suivante :

Proposition n° 27 : État des soins de santé dans les collectivités rurales

Attendu :

que les soins de santé dans les collectivités rurales ne constituent pas une priorité pour le gouvernement provincial;

que les pénuries de médecins, d'infirmières, de techniciens de laboratoire et d'autres professionnels de la santé menacent la stabilité et l'accessibilité des soins de santé dans les collectivités rurales;

que 17 salles d'urgence sont présentement fermées dans les collectivités rurales du Manitoba en raison de ces pénuries et que les heures d'ouverture de plusieurs autres salles sont réduites, privant des dizaines de milliers de Manitobains d'un accès à des soins d'urgence;

que les services médicaux d'urgence ont été interrompus dans diverses régions de la province en raison des pénuries de personnel qui perdurent;

que le manque d'accès aux soins d'urgence menace la sécurité et la santé des Manitobains vivant en région rurale;

que les Manitobains vivant dans les collectivités rurales sont confrontés à des délais d'attente qui s'étendent sur des semaines, des mois, voire des années pour des tests diagnostiques, des chirurgies ou des rendez-vous auprès de spécialistes;

que ces délais d'attente nuisent à la qualité de vie des Manitobains qui vivent dans les collectivités rurales;

que les pénuries d'infirmières ont fait en sorte que des foyers de soins personnels situés dans des collectivités rurales du Manitoba n'admettent plus de patients, même si des lits sont disponibles;

que ces facteurs ont forcé les aînés à quitter leur collectivité et ont causé des difficultés importantes pour ces Manitobains et leurs familles;

que le gouvernement provincial n'a pas réussi à augmenter de manière significative le nombre de postes d'infirmières praticiennes dans les collectivités rurales et qu'il n'a donc pas réussi à mettre à profit les ressources du Manitoba en matière de soins de santé;

que certains services de soins de santé ne sont pas disponibles dans toutes les collectivités rurales du Manitoba, y compris les services de sage-femme qui ne sont offerts que par sept des onze offices régionaux de la santé;

que la gestion des soins de santé par le gouvernement provincial, notamment dans les collectivités rurales, a engendré chez les Manitobains une déception profonde,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba blâme la ministre de la Santé de ne pas avoir réussi à résoudre les graves problèmes en soins de santé au Manitoba.

Il s'élève un débat.

M. BRIESE, M^{me} la *ministre* OSWALD, M^{me} DRIEDGER, M. le *ministre* BJORNSON et M. MAGUIRE interviennent. M. NEVAKSHONOFF exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M. DYCK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé envisage fortement d'accorder la priorité au financement et à la dotation en personnel d'un établissement de soins de longue durée de 100 lits afin que les clients ne soient pas exposés à des conditions dangereuses et que les lits du Centre de santé Boundary Trails demeurent disponibles pour les patients nécessitant des soins actifs plutôt que pour les clients en attente d'hébergement. (P. Fehr, A. Peters, M. Falk et autres)

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de paver la partie de la chaussée non revêtue de la route provinciale n^o 340 située au sud de la base des Forces canadiennes de Shilo en direction de Wawanesa. (R. Seafoot, D. McLean, L. Paulson et autres)

M. BOROTSIK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse envisage de cesser de financer l'éducation au moyen de taxes scolaires et d'impôts destinés à l'enseignement prélevés à l'égard de toutes les propriétés au Manitoba et qu'il envisage de trouver une source de financement plus équitable, telle que les revenus généraux, en conformité avec l'obligation constitutionnelle de la province du Manitoba de financer l'éducation. (R. Cameron, A. Myskiw, B. Beck et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de prendre les mesures nécessaires afin que les bases d'agents de bord et de pilotes d'Air Canada demeurent à Winnipeg. (S. Phillips, M. Phillips, J. Easton et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé envisage la construction d'un centre de santé qui comprendra une salle d'urgence et qui desservira Neepawa, Minnedosa et les environs et qu'elle envisage de maintenir les services de soins de santé offerts dans cette région en collaborant avec les médecins et l'Office régional de la santé d'Assiniboine dans ce dossier. (B. Ehr, B. Syryk, T. Stanick et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Santé envisage de favoriser un système de soins de santé où les médecins voudront travailler et poursuivre leur carrière et de faire du recrutement de médecins une priorité dans le sud-ouest du Manitoba afin que les salles d'urgence ne soient pas fermées lorsqu'on en a le plus besoin. (R. Didluck, K. Gardner, G. Smith et autres)

M. DERKACH, *président du Comité permanent des comptes publics*, présente le sixième rapport du Comité :

Réunions :

Le Comité s'est réuni dans la salle 255 du palais législatif :

- le mercredi 7 mai 2008;
- le mercredi 14 mai 2008;
- le mardi 23 septembre 2008;
- le mercredi 8 octobre 2008.

Questions à l'étude :

- Le rapport du vérificateur général intitulé « Review of the Workers Compensation Board » et daté de janvier 2006;
- le rapport sur la vérification des comptes publics du vérificateur général pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007;
- les comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007 (volume 1);
- les comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007 (volume 2);
- les comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007 (volume 3);
- les comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007 (volume 4).

Composition du Comité :

Réunion du 7 mai 2008 :

- M. BOROTSIK;
- M^{me} BRAUN;
- M. DERKACH (président);
- M^{me} HOWARD;
- M. JHA;
- M. LAMOUREUX;
- M. MAGUIRE;
- M. MALOWAY (vice-président);
- M. MARTINDALE;
- M. le *ministre* SELINGER;
- M^{me} STEFANSON.

Réunion du 14 mai 2008 :

- M. BOROTSIK;
- M^{me} BRAUN;
- M. DERKACH (président);
- M^{me} HOWARD;
- M. JHA;
- M. LAMOUREUX;
- M. MAGUIRE;
- M. MALOWAY (vice-président);
- M. MARTINDALE;
- M. PEDERSEN;
- M. le *ministre* SELINGER.

Réunion du 23 septembre 2008 :

- M. BOROTSIK;
- M^{me} BRAUN;
- M. DERKACH (président);
- M. DEWAR;
- M^{me} HOWARD;
- M. LAMOUREUX;
- M^{me} MARCELINO;
- M. MARTINDALE;
- M. le *ministre* SELINGER;
- M^{me} STEFANSON;
- M^{me} TAILLIEU.

Le Comité a élu M^{me} HOWARD à la vice-présidence.

Réunion du 8 octobre 2008 :

- M. BOROTSIK;
- M^{me} BRAUN;
- M. DERKACH (président);
- M. DEWAR;
- M^{me} HOWARD (vice-présidente);
- M. LAMOUREUX;
- M. MAGUIRE;
- M^{me} MARCELINO;
- M. MARTINDALE;
- M. le *ministre* SELINGER;
- M^{me} TAILLIEU.

Personnes étant intervenues pendant la réunion du 7 mai 2008 :

- M^{me} Carol Bellringer, *vérificatrice générale*;
- M^{me} Diane Gray, *sous-ministre des Finances*.

Personne étant intervenue pendant la réunion du 14 mai 2008 :

M^{me} Carol Bellringer, *vérificatrice générale*.

Personnes étant intervenues pendant la réunion du 23 septembre 2008 :

- M^{me} la *ministre* ALLAN;
- M. Jeff Parr, *sous-ministre du Travail et de l'Immigration*;
- M. Doug Sexsmith, *président et premier dirigeant de la Commission des accidents du travail*.

Personnes étant intervenues pendant la réunion du 8 octobre 2008 :

- M^{me} la *ministre* ALLAN;
- M. Jeff Parr, *sous-ministre du Travail et de l'Immigration*;
- M. Doug Sexsmith, *président et premier dirigeant de la Commission des accidents du travail*;
- M^{me} Diane Gray, *sous-ministre des Finances*.

Rapports étudiés et adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après et les a adoptés sans modifications :

- le rapport du vérificateur général intitulé « Review of the Workers Compensation Board » et daté de janvier 2006;
- les comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007 (volume 1);
- les comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007 (volume 2);
- les comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007 (volume 3);
- les comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007 (volume 4).

Rapport étudié, mais non adopté :

Le Comité a examiné le rapport sur la vérification des comptes publics du vérificateur général pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007, mais ne l'a pas adopté.

Sur la motion de M. DERKACH, le rapport du Comité est déposé.

M. le *ministre* BJORNSON dépose le rapport annuel du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2008.

(Document parlementaire n° 135)

M. le *ministre* CHOMIAK dépose le rapport annuel des Services de plaintes des victimes pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2008.

(Document parlementaire n° 136)

M^{me} la *ministre* MELNICK dépose :

le rapport annuel du ministère de la Gestion des ressources hydriques pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2008;

(Document parlementaire n° 137)

le rapport annuel de la Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2008.

(Document parlementaire n° 138)

M^{me} la *ministre* MCGIFFORD dépose le rapport annuel du ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2008.

(Document parlementaire n° 139)

M. le *ministre* STRUTHERS dépose le rapport annuel de la Table ronde manitobaine sur le développement durable pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2008.

(Document parlementaire n° 140)

M. le *ministre* STRUTHERS dépose, au nom de M. le *ministre* ASHTON, le rapport annuel de la Régie des services publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2008.

(Document parlementaire n° 141)

Pendant la période des questions orales, le président intervient et demande au premier ministre, qui a utilisé les termes « the great hypocrite », de se rétracter.

M. le *premier ministre* DOER se rétracte.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. JHA et BRIESE ainsi que M^{mes} BLADY, ROWAT et HOWARD font des déclarations de député.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* CHOMIAK voulant que soit approuvée, lue une troisième fois et adoptée la version amendée du projet de loi 38 — *Loi sur l'équilibre budgétaire, la gestion financière et l'obligation de rendre compte aux contribuables/The Balanced Budget, Fiscal Management and Taxpayer Accountability Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. HAWRANIK pour la reprise du débat.

M. BOROTSIK, M. le *ministre* SELINGER et M. MCFADYEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

ALLAN
ALTEMEYER
ASHTON
BLADY
BJORNSON
BRAUN
BRICK
CHOMIAK
DEWAR
DOER
HOWARD
IRVIN-ROSS
JENNISSEN
JHA
KORZENIOWSKI
LEMIEUX

MARCELINO
MARTINDALE
MCGIFFORD
MELNICK
NEVAKSHONOFF
OSWALD
REID
ROBINSON
RONDEAU
SARAN
SELBY
SELINGER
STRUTHERS
SWAN
WOWCHUK..... 31

CONTRE

BOROTSIK
BRIESE
CULLEN
DERKACH
DRIEDGER
DYCK
EICHLER
FAURSCHOU
GERRARD
GOERTZEN

HAWRANIK
LAMOUREUX
MAGUIRE
MCFADYEN
MITCHELSON
PEDERSEN
ROWAT
SCHULER
TAILLIEU..... 19

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

John HAVARD, *lieutenant-gouverneur de la province du Manitoba*, fait son entrée à l'Assemblée à 15 h 51 et prend place sur le trône.

Le président s'adresse au lieutenant-gouverneur en ces termes :

« Au cours de la présente session, l'Assemblée législative a adopté certains projets de loi que je vous demande de sanctionner.

« (N^o 17) — *Loi modifiant la Loi sur l'environnement (interdiction permanente visant la construction ou l'agrandissement d'installations réservées aux porcs)/The Environment Amendment Act (Permanent Ban on Building or Expanding Hog Facilities)*;

« (N^o 31) — *Loi modifiant la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée/The Freedom of Information and Protection of Privacy Amendment Act*;

« (N^o 32) — *Loi n^o 2 modifiant la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Personal Health Information Amendment Act (2)*;

« (N^o 35) — *Loi corrective de 2008/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2008*;

« (N^o 37) — *Loi sur l'inscription des lobbyistes et modifiant la Loi électorale, la Loi sur le financement des campagnes électorales, la Loi sur l'Assemblée législative et la Loi sur la Commission de régie de l'Assemblée législative/The Lobbyists Registration Act and Amendments to The Elections Act, The Elections Finances Act, The Legislative Assembly Act and The Legislative Assembly Management Commission Act*;

Jeudi 9 octobre 2008

« (N^o 38) — *Loi sur l'équilibre budgétaire, la gestion financière et l'obligation de rendre compte aux contribuables/The Balanced Budget, Fiscal Management and Taxpayer Accountability Act*;

« (N^o 47) — *Loi sur la Société CentrePort Canada/The CentrePort Canada Act*;

« (N^o 232) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (politiques sur l'anaphylaxie)/The Public Schools Amendment Act (Anaphylaxis Policies)*;

« (N^o 300) — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation « The Royal Lake of the Woods Yacht Club »/The Royal Lake of the Woods Yacht Club Incorporation Amendment Act* ».

La greffière de l'Assemblée législative annonce la sanction des projets de loi en ces termes :

« Au nom de Sa Majesté, le lieutenant-gouverneur sanctionne les projets de loi en question. »

À 15 h 55, le lieutenant-gouverneur se retire.

La séance est levée à 15 h 58.

Le président,

George Hicke